



Projet pédagogique Accueil périscolaire

Ecole des Charmilles

Rillieux-la-Pape

Septembre 2024 à Juillet 2025

n° 0690259AP004923-E01

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| 1. Présentation de la ville..... | 4 |
| 2. Présentation de Léo Lagrange..... | 5 |
| 3. Présentation des Objectifs..... | 6 |
| A. Les objectifs du projet éducatif global de la ville : | 6 |
| B. Les objectifs de la fédération Léo Lagrange : | 6 |
| C. Les objectifs opérationnels et l'évaluation de l'accueil de loisir..... | 6 |
| C.1. Les objectifs de l'accueil de loisir | 6 |
| C.2 Des temps de restitution avec les enfants | 7 |
| C.3 Une enquête de satisfaction des familles | 7 |
| 4. Présentation de la structure | 7 |
| 5. L'accueil des enfants et l'organisation..... | 8 |
| A. Le temps méridien..... | 8 |
| a.1 L'organisation de 11h20 à 13h20 : | 9 |
| B. Le périscolaire..... | 10 |
| B.1. L'organisation du temps périscolaire : | 10 |
| B.1.1 Le péri-ludo : | 11 |
| B.1.2 Le péri-éduc : | 11 |
| D. Les locaux | 12 |
| E. Les aspects matériels | 12 |
| F. Les outils | 13 |
| 6. L'équipe périscolaire et les missions | 14 |
| A. L'équipe périscolaire des Charmilles..... | 14 |
| B. Les missions de la direction : | 14 |
| C. Les missions des animateurs/trices : | 15 |
| 7. Règlement périscolaire et temps méridiens..... | 15 |
| 8. Journée type | 16 |
| 9. Rappel sur la réglementation intérieur de l'accueil..... | 17 |
| 10. Conclusion | 19 |
| 11. Annexes | 20 |

Introduction

Vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui sera proposé par l'équipe d'animation aux enfants qui sont inscrits à l'accueil de loisirs de l'école des Charmilles, alors ce projet pédagogique est fait pour vous ! Fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation, le projet pédagogique :

★ C'est un document obligatoire qui fait partie du projet d'établissement et décline de manière concrète les conditions de mise en œuvre [du PEDT de la commune, com-com, etc.] et du projet éducatif de la Fédération.

★ C'est un document unique à chaque structure d'accueil enfance, toujours en accord avec nos missions éducatives et les valeurs que nous portons à la Fédération Léo Lagrange.

★ C'est aussi un outil de management pour la direction, un support de travail pour les équipes d'animation dans le suivi des conditions de déroulement et conduite de projets.

★ C'est un document clair et facile d'accès qui permet de donner du sens au travail des professionnels, aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

★ Il est accessible aux familles qui présente les moyens mis en œuvre pour favoriser l'éveil, l'épanouissement et le développement de leurs enfants.

★ Enfin, c'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les familles et les partenaires qui peuvent être amenées à évoluer d'une période à l'autre. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition !

En vous souhaitant une bonne lecture, L'équipe de l'accueil de loisirs de l'école des Charmilles

1. Présentation de la ville

Rillieux-la-Pape est située au Nord Est de l'agglomération lyonnaise, en bordure du département du Rhône dont elle fait partie.

Née de la fusion de Rillieux et de Crépieux-la-Pape le 15 décembre 1972, la commune a été d'abord rurale. Influencée par la Dombes comme en témoignent les anciennes fermes. Rillieux a été rattachée au Rhône et s'est tournée vers l'agglomération lyonnaise en pleine expansion. Elle fait partie d'une des 59 communes qui compose la métropole de Lyon.

Rillieux s'est agrandie soudainement sous l'effet de l'explosion démographique des années 60. La ville se caractérise d'ailleurs par l'histoire de sa construction et sa topographie : entre les deux villages de Crépieux et Rillieux s'étend la ville nouvelle.

Depuis 2014, la ville entame une profonde mutation en menant un programme de rénovation urbaine ambitieux qui vise la mixité sociale et le développement économique.

En 2021 plus de 31 000 habitants bénéficient de services ainsi que de nombreux équipements :

- Équipements scolaires : Il y a 11 groupes d'écoles, parmi lesquels 1 est privé, ainsi que 3 collèges dont 1 est privé, et 4 lycées dont 1 est privé. Certaines écoles et collèges disposent d'un dispositif d'unité pédagogique pour les élèves allophones arrivant à Rillieux (UP2A), un dispositif d'unité localisé pour l'inclusion scolaire (ULIS) et un réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED)
- Équipements sportifs : 6 gymnases, 5 complexes sportifs, 5 boulodromes, 12 terrain multisports
- Équipements Culturel : 1 bibliothèque, 1 cinéma et plus encore

La ville a le Label de cité éducative dont le but est d'assurer un avenir aux enfants en renforçant les actions à l'école et en dehors. L'objectif général du service enfance éducation est d'augmenter les chances d'épanouissement et de réussite des enfants de Rillieux-la-Pape

Depuis septembre 2020, la commune de Rillieux-La-Pape a fait le choix de confier la gestion et l'animation des accueils périscolaires et extrascolaires à Léo Lagrange Centre Est dans le cadre d'une délégation de service public.

La ville a renouvelé sa confiance en septembre 2022 en réattribuant le marché à l'association jusqu'en 2026.

À ce jour, la ville de Rillieux- La-Pape dispose de 10 accueils périscolaires dirigés par les salariés Léo Lagrange répartis sur son territoire ainsi que de 2 accueils de loisirs pour répondre aux besoins de prise en charge exprimés par les familles rilliardes, mais aussi pour participer à l'épanouissement des enfants.

2. Présentation de Léo Lagrange

Léo Lagrange Centre Est fait partie du réseau national de la Fédération Léo Lagrange, une organisation d'éducation populaire fondée en 1950. Active principalement en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, cette antenne vise à promouvoir la citoyenneté, la laïcité et l'égalité. Léo Lagrange intervient dans le milieu de l'animation, de la petite enfance et de la formation professionnelle. Son principal objectif est de lutter contre les inégalités.

La fédération est particulièrement engagée dans l'inclusion sociale et dans l'éducation populaire, travaillant sur des projets qui favorisent l'échange intergénérationnel et interculturel. Il soutient également des événements comme la Journée internationale des droits des femmes et la lutte contre le racisme.

La fédération Léo Lagrange est une association française à but non-lucratif engagée sur 4 champs l'animation, la petite enfance, la formation, et l'éducation populaire. (Annexe n°1)

L'association travaille sur 6 thématiques que l'on retrouve dans les projets d'animation :

- la mixité
- l'environnement
- le numérique
- le plurilinguisme.
- le sport et la santé
- la citoyenneté

En 2020, Rillieux-la-Pape a fait un appel d'offre pour qu'un prestataire prenne le relais sur l'animation périscolaire et extra-scolaire de la ville. Plusieurs prestataires se sont alors présentés. L'aventure commença alors le 1er septembre 2020. Léo Lagrange et Rillieux-la-Pape ont renouvelé leur délégation de service public pour 4 ans de plus (jusqu'en 2026)



3. Présentation des Objectifs

A. Les objectifs du projet éducatif global de la ville :

- Garantir un accueil adapté et de qualité
- Accompagner l'enfant dans son parcours éducatif.
- Donner à l'enfant le goût d'apprendre et de développer ses capacités cognitives.
- Favoriser la mobilité, l'autonomie et l'apprenti de la citoyenneté
- Accompagner et conforter les parents dans leur rôle d'éducateur.

B. Les objectifs de la fédération Léo Lagrange :

La Fédération a pour objectifs

- Respecter les enfants en tant que petits citoyens en herbe
- Ne pas les occuper juste pour avoir la paix
- Permettre de découvrir le monde en jouant
- Faire découvrir les règles du vivre-ensemble à travers le sport
- Permettre de s'exprimer par des activités artistiques.
- Permettre aux enfants de vivre une expérience collective épanouissante pendant les vacances.
- Permettre à l'enfant d'être acteur.
- Favoriser l'expression de chacun par divers moyens.

C'est en jouant que les équipes Léo Lagrange accompagnent les enfants. C'est pourquoi elles proposent à ces publics de nombreux jeux pour leur permettre de grandir pleinement avec les autres. Un mot qualifie notre approche éducative : LA JOIE !

C. Les objectifs opérationnels et l'évaluation de l'accueil de loisir

Après tous ces différents objectifs voici ce qui en découle sur l'accueil de loisir

C.1. Les objectifs de l'accueil de loisir

| Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels |
|---------------------------------|---|
| Promouvoir L'inclusion | *Garantir que tous les enfants quelles que soient leurs difficultés, leurs différences puissent participer aux activités |
| Créer du lien avec les familles | *Faire aux familles un maximum de retours sur la journée de leurs enfants *Proposition de temps convivial *Créer un outil pour recueillir les avis et idée des parents et enfants |

| | |
|--|---|
| | |
| Permettre à l'enfant de mieux connaître son territoire | * Découvrir la ville de Rillieux de façon amusante à l'aide d'activités. |
| Sensibiliser les enfants aux valeurs de la citoyenneté | * Proposer des activités ludiques et pédagogiques qui encouragent le respect, la solidarité, la responsabilité, et l'engagement au sein de la collectivité. |

C.2 Des temps de restitution avec les enfants

Tout au long de l'année, **nous proposerons aux enfants d'évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques**, telles que :

- ★ Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation
- ★ La mise en place d'un album photos tenu par les enfants et l'équipe pédagogique pour garder une trace des animations. Il pourra contenir des commentaires des enfants pour garder des souvenirs également.

C.3 Une enquête de satisfaction des familles

En ce qui concerne les familles, la directrice sera en contact régulier avec eux tout au long de l'année, que ce soit par oral ou par écrit.

Cela permettra aux usagers de partager leurs retours et de proposer des suggestions concernant les différents aspects du fonctionnement de l'accueil de loisirs : les moyens de communication, les modalités d'inscription, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et la diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.

Le résultat de ces retours fera partie d'un bilan annuel.

4. Présentation de la structure

L'école des Charmilles est située au 4 avenue des combattants en Afrique du Nord 1952-1962 à Rillieux-la-Pape. Elle fait partie du réseau scolaire local et accueille les élèves dans un cadre éducatif adapté à leurs besoins.

L'école propose également un service d'accueil de loisirs au sein de ses locaux dirigés par Léo Lagrange dans le cadre une délégation de service public.

Cela permet aux enfants de participer à diverses activités en dehors des heures scolaires. Ces activités visent à enrichir le développement des élèves grâce à des activités variées, incluant des loisirs éducatifs, culturels, artistiques et sportifs.

L'équipe pédagogique et d'animation veille à proposer un environnement convivial, sécurisant et stimulant pour les enfants.

L'établissement élémentaire accueille plus 350 élèves (2024-2025) réparties dans différents niveaux d'enseignements (CP à CM2).

En ce qui concerne l'année scolaire 2023-2024 et l'accueil de loisirs des Charmilles, le temps méridien a accueilli en moyenne 160 enfants primaires au restaurant scolaire.

Le périscolaire a accueilli approximativement 60 enfants allant de 3 à 10 ans.

Pour information, le bâtiment élémentaire A accueille le bureau de direction périscolaire au niveau du rez-de-chaussée, à droite en entrant dans le bâtiment.

5. L'accueil des enfants et l'organisation

L'accueil de loisirs est fréquenté par un public avec différents schémas familiaux, diverses origines et une forte mixité sociale.

C'est pour nous une richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique. Nous accueillons tous les enfants avec la volonté d'être utiles à leur éducation et à la construction d'un futur citoyen. En effet, il est important pour nous de s'adapter aux différences et aux caractéristiques de chacun afin d'être dans une démarche pleinement inclusive.

Nous accueillons des enfants entre l'âge de 6 et 11 sur le temps méridien et de 3 à 11 ans sur le temps périscolaire.

Le temps méridien et les activités périscolaires s'organisent sur le site de l'école élémentaire des Charmilles. Les enfants sont transmis aux animateurs par le biais de leur enseignant à l'aide d'une feuille de passation pour plus de sécurité, tous les midis et tous les soirs à 11h30 puis à 16h30, sauf le mercredi et vacances scolaires (annexe n°2)

A. Le temps méridien

La ville bénéficie d'une cuisine centrale, appelée SOGERES, les repas sont conçus par des diététiciennes afin de respecter un équilibre nutritionnel et les régimes alimentaires des enfants (avec ou sans viande).

Lors du temps méridien, les enfants sont répartis en 7 groupes d'environ 25 enfants. Un roulement a été mis en place pour permettre à chaque groupe de bénéficier des différentes zones attribuées (terrain de foot, basket, volley...).

Lorsqu'il fait mauvais temps ou qu'il fait trop froid, les animateurs ont à leur disposition la BCD, la salle de motricité et des salles en intérieur

a.1 L'organisation de 11h20 à 13h20 :

Les élémentaires durant l'année peuvent avoir des activités en lien avec SOGERES et/ou à la proposition des animateurs.

Chaque vendredi de l'année scolaire sera en lien avec des thématiques sur le temps méridien. (Vendredi jeu société, vendredi coloré, vendredi jeu télé...)

Nous tenons à ce que le temps du repas soit considéré comme une action éducative à part entière. Nous favorisons l'autonomie, les bonnes habitudes alimentaires et la découverte.

C'est un moment que l'on essaie d'être le plus calme et convivial possible entre les enfants et les animateurs pendant lesquels certaines règles sont à respecter. Les enfants :

- ✓ Passent obligatoirement aux sanitaires avant de s'installer.
- ✓ S'installent à la table qui leur est assignée
- ✓ Attendent que tous les camarades de la table soient assis pour manger.
- ✓ Apprennent à se servir d'un couteau (même les petits) et à manger proprement.
- ✓ Ne mangent pas trop de pain afin de garder de la place pour le reste
- ✓ N'ont pas accès au sel et poivre.
- ✓ Débarrassent seuls leur plateau en suivant des images.
- ✓ Un enfant, volontaire passe l'éponge.
- ✓ Doivent ensuite attendre en rang à la sortie du restaurant scolaire.
- ✓ Passent obligatoirement une deuxième fois aux sanitaires avant de jouer ou de retourner en classe.

N.B. : pour garantir une bonne relation avec le personnel de cuisine, les retours éventuels doivent impérativement passer par l'équipe de direction.



B. Le périscolaire

Lors du temps périscolaire, la répartition des enfants se fait selon les accueils suivante:

- PériEduc : Bâtiment A de l'école élémentaire
- PériLudo Maternel : Bâtiment B de l'école élémentaire
- PériLudo Elémentaire : Bâtiment B de l'école élémentaire

B.1. L'organisation du temps périscolaire :

Les enfants de l'école élémentaire et de maternelles sont pris en charge de 16h30 à 18h. Les difficultés rencontrées durant les temps périscolaires sont automatiquement transmises aux enseignants.

Le temps périscolaire, comme pour le temps du repas est considéré comme étant une action éducative à part entière. Nous favorisons également pendant ce temps, l'autonomie, les bonnes habitudes et la découverte.

Le temps périscolaire du soir commence par la prise du goûter amenée par les enfants. Nous demandons aux enfants de ne pas apporter de chips, de boissons, de bonbons et de ne pas donner leur goûter aux autres camarades pour éviter toutes allergies.

Nous faisons en sortes que le temps du goûter soit un temps de discussion et de décompression après la journée d'école. Les enfants :

- ✓ S'installent, par classe, en extérieur s'il fait beau ou en intérieur s'il ne fait pas beau et/ou froid.
- ✓ Mangent leur goûter seuls et vont jeter leurs déchets à la poubelle.
- ✓ Passent aux sanitaires avant de commencer les activités.

Suite au temps de goûter, les enfants sont divisés en sous-groupes et sont pris en charge par un animateur soit :

- ✓ Pour une activité commune à tous les groupes (grand jeu, projet en commun)
- ✓ Pour une activité différente selon l'animateur choisie (dans la mesure du possible) par les enfants
- ✓ Pour de l'aide aux devoirs (les lundis et jeudis)

Des activités spécifiques ou événements peuvent être encadrées par des intervenants qui viendront compléter les propositions.

À chaque période, lors des réunions d'équipe, les animateurs préparent des plannings d'activités. Certains sont axés sur des thématiques spécifiques

(Halloween, l'hiver, la fête des parents, la grande lessive, etc.) ou à des projets mis en place par les animateurs (journal de l'école, actions solidaires, rencontres intergénérationnelles, tournois sportifs, etc.).

Des moments festifs peuvent également être organisés, tels que des rencontres avec les parents autour de jeux de société ou des fêtes costumées. Nous faisons aussi appel à des intervenants pour enrichir nos idées.

B.1.1 Le péri-Ludo :

Les enfants de maternelle sont pris en charge de 16h20 à 18h00. Un soin particulier est apporté aux passations d'élèves d'enseignants aux animateurs.

Ils sont pris en charge par l'animateur du groupe pour les maternelles. Les primaires, pendant le temps de la passation, sont pris en charge par les animateurs du péri-éduc, puis ceux du péri-ludo remontant les maternelles au bâtiment d'élémentaire B.

Les parents ont la possibilité de les récupérer quand ils le souhaitent.

Des activités pourront être proposées par les animateurs en fonction des moments forts de l'année (fête des mères, des pères, printemps, halloween...).

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 maternelles et 1 animateur pour 18 élémentaires.

B.1.2 Le péri-éduc :

Les enfants de l'école élémentaire sont pris en charge de 16h30 à 18h00.

L'accompagnement à la scolarité : les lundis et jeudis sont des temps consacrés à l'aide aux leçons. Les enfants soutenus et accompagnés par les animateurs font leur devoir puis des jeux dans lesquelles ils peuvent revoir des compétences éducatives (scrabble, coloriage magique, jeux de mots, de calculs, petit bac...).

Si le temps nous le permet des jeux éducatifs peuvent mis en place.

Les activités : les mardis et vendredis sont des temps d'activité ou de projet proposés aux enfants. Ces activités sont organisées et animées par les animateurs en fonction de leurs compétences. Elles sont pour but d'être varié et adapter à l'âge des enfants (sportives, culturelles et d'expressions, manuelles...).

Le taux d'encadrement pour ces temps est de 1 animateur pour 18 enfants.



D. Les locaux

Nous avons à disposition :

- *L'espace de récréation élémentaire
- *Un bureau pour les animateurs
- *Un bureau pour la direction
- *La salle de motricité
- *Le restaurant scolaire
- *La bibliothèque

Lors du périscolaire et si nécessaire, nous pouvons demander davantage de salle pour accueillir tous nos enfants (salle de classe, salle des maîtres)

E. Les aspects matériels

Chaque début et fin d'année un inventaire est effectué. L'état du matériel est vérifié afin que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

Durant l'année, nous pourrions également utiliser du matériel commun à d'autres écoles et notamment les jeux du pôle engagement Léo Lagrange (kid actif, super cap...) ou ceux de l'Union Sportive (malle sportive etc...).

Il y a également un certain nombre de jeux de société pour des temps de garderie et du matériel pédagogique (peinture, cartons, ballons...) afin de réaliser des activités autant sportives, culturelles que manuelles.

Le matériel est disposé dans le bureau périscolaire et dans un placard situé dans la salle de motricité utilisée pour le Péri Ludo.

Au besoin, les animateurs peuvent faire la demande de matériel supplémentaire au prêt de la direction périscolaire.

Les jeux extérieurs et intérieurs sont partagés entre le temps méridien et le temps périscolaire. Le matériel pour les activités manuelles est utilisé seulement au périscolaire. Attention, les animateurs doivent préparer leur matériel avant l'activité et le ranger en fin de séance.

F. Les outils

Des outils pédagogiques sont utilisés pour différents moments afin de soutenir l'animateur dans son accompagnement auprès des enfants et de les aider à exprimer pleinement leurs émotions, quel que soit leur âge. (Annexe n°3) :

*Livres les petits citoyens exemple : et si on parlait de discrimination ?

*Échelle de la colère

*Message clair

*Les différents gestes de violences

*Affichage STOP à la violence

*Fiche de réflexion

*Des fiches d'occupations après devoirs

*Des jeux/ activité liée à la citoyenneté

*Des mots de valorisation

*Des cartes émotions

*La pyramide des sanctions

*Le dixit

*Le totem

À chaque période, lors des réunions, les animateurs préparent des plannings. Certains sont liés à des thématiques spécifiques (Halloween, l'hiver, la fête des parents, la grande lessive, etc...) ou à des projets mis en place par les animateurs (journal de l'école, actions solidaires, rencontres intergénérationnelles, tournois sportifs, etc.). Des moments festifs peuvent également être organisés, tels que des rencontres avec les parents autour de jeux de société ou des fêtes costumées.

Nous faisons aussi appel à des prestataires pour enrichir ces périodes, tels que des maquilleuses professionnelles, des magiciens, des stands de barbe à papa, des spectacles ou des musiciens.

6. L'équipe périscolaire et les missions

A. L'équipe périscolaire des Charmilles

Elle est dirigée par la directrice Claire Rakbi, actuellement accompagnée de quatre animateurs en CDII, chacun ayant des personnalités et des compétences différentes. Cela favorise un enrichissement mutuel entre collègues ainsi qu'auprès des enfants.

Lors d'un temps d'échange, l'équipe pédagogique a convenu ensemble du rôle de l'animateur et de l'importance de leur métier.

Voici leur réponse :

Un bon animateur est celui qui sait que le vrai succès se mesure par le sourire d'un enfant et la confiance qu'il lui accorde.

Il doit créer un lien de confiance et être vigilant sur la sécurité de son groupe, il doit instaurer la convivialité dans les activités encadrées. Un animateur doit être dans le partage, l'écoute, la patience, l'anticipation, l'accompagnement et l'apprentissage.

Tout ceci pour permettre l'émerveillement de l'enfant.



B. Les missions de la direction :

| Missions | Responsabilités |
|-------------------------------|---|
| Pédagogiques | <ul style="list-style-type: none">• Veiller à la sécurité physique, affective et morale du public et de son équipe.• Prendre en compte les besoins individuels du public tout en l'inscrivant dans une démarche collective.• Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique.• Être garant des projets d'animation.• Assurer le suivi sanitaire des enfants si besoin. |
| Organisationnelles | <ul style="list-style-type: none">• Participer au recrutement des animateurs/trices.• Organiser les réunions d'équipe.• Former et accompagner les stagiaires et les nouvelles recrues. |
| Liens avec les parents | <ul style="list-style-type: none">• Répondre aux questions.• Se rendre disponible.• Informer. |
| Administratives | <ul style="list-style-type: none">• Garantir la sécurité des locaux, de l'hygiène et des règles en vigueur. |

C. Les missions des animateurs/trices :

| Missions | Responsabilités |
|---------------------------|---|
| Auprès de l'enfant | <ul style="list-style-type: none">• Garantir la sécurité physique et affective.• Mettre en œuvre le projet pédagogique.• Être référent pour l'enfant.• Être à l'écoute et répondre aux demandes.• Savoir accepter le refus, solliciter sans contraindre.• Être force de proposition, adaptabilité.• Gérer l'ensemble de son activité.• Respecter l'enfant en tant qu'individu.• Connaître les règles de sécurité relatives aux activités proposées. |
| Avec les parents | <ul style="list-style-type: none">• Discuter avec les parents.• Répondre aux demandes d'organisation...• Être présent pour l'accueil et le départ. |

7. Règlement périscolaire et temps méridiens

Des règles d'or, ont été établies pendant le temps de cantine et les activités périscolaires sous forme de liste afin de faciliter leur assimilation aux enfants.

Pour encourager le respect de ces règles sur le temps de cantine, les animateurs disposent d'une boîte et de différents smileys. Chaque vendredi, ils effectuent un bilan du comportement de leur groupe en se basant sur ce système (Annexe n°4). Nous demandons à tous les groupes d'obtenir un minimum de 4 smileys pour une période scolaire de 8 semaines.

À la fin de chaque période, les enfants ayant atteint l'objectif pourront proposer à l'animateur et à la directrice un jeu ou du matériels supplémentaires dans leur caisse de jeux.

Si plusieurs groupes atteignent cet objectif, des grands jeux collectifs (des tournois interclasses ou des olympiades) pourront être organisés pendant les récréations et à la demande des enfants.

Si malgré ce système, certains enfants enfreignent régulièrement les règles, un livret de comportement est mis en place. Ce livret permet de maintenir une communication entre l'équipe éducative et les familles, de suivre l'évolution du comportement de l'enfant ainsi que le responsabiliser et de valoriser les progrès en encourageant un bon comportement à l'aide d'outil pédagogique. (Annexe n°5)

8. Journée type

| Horaires | Activités |
|-------------------|---|
| 7h30 à 8h30 | Temps de garderie. Pris en charge par les agents municipaux |
| 8h30 à 11h30 | Temps scolaire |
| 11 :30 à 12h30 | <p>Temps méridien : les maternelles sont pris en charge par les services municipaux après la classe, et ce jusqu'à la reprise du temps scolaire.</p> <p>Pour les services 1,2 et 3 : Passage aux toilettes et lavage des mains, descente à la cantine, prise du repas.</p> <p>Pour les services 4,5,6 : Temps d'activités</p> |
| 12h20 à 13h20 | <p>Pour les services 1,2 et 3 : Fin du repas, remontée des enfants en cour de récréation élémentaire, temps d'activités.</p> <p>Pour les services 4,5,6 : Fin du temps d'activités, passage aux toilettes et lavage des mains, descente à la cantine, repas</p> |
| 13h10 à 13h20 | <p>Passage aux toilettes et passation aux enseignants</p> |
| De 13h20 à 16h20 | Temps scolaire |
| A 16h20 | <p>Déroulement du périscolaire :</p> <p>Les enfants sont amenés par les enseignants. L'appel est fait par les animateurs. Passage aux toilettes et lavage de mains. Les enfants sont regroupés pour prendre le goûter. Sous le préau A le péri-éduc et sous le préau B le péri-ludo élémentaire et maternelle.</p> |
| De 16h40 à 17h00 | <p>Les enfants goutent en présence des animateurs. Il s'agit d'un temps convivial propice aux échanges entre enfants et entre enfants et animateurs. Le goûter est fourni par la famille de l'enfant.</p> |
| De 17h00 à 17 h45 | <p>Démarrage des activités.</p> |

| | |
|------------------------|---|
| De 17h45 à 17h55 | Fin du temps d'activités. Rangement du matériel et récupération des affaires par les enfants puis descente au portail. |
| A 17h55 | La direction accueille les familles venant récupérer leur(s) enfant(s). Une attention particulière sera portée à la sécurisation de la sortie des enfants par l'animateur responsable. |
| A 18h00 | Fermeture de l'accueil de loisir. RAPPELS : <u>Au péri-éduc de 16h30 à 18h00</u> Le lundi : accompagnement à la scolarité Le mardi : activités ou projets Le jeudi : accompagnement à la scolarité Le vendredi : activités ou projets <u>Au péri-ludo : départ échelonner à partir de 16h40 jusqu'à 18h00</u> Le lundi : temps libre atelier autonomes Le mardi : activités ou projets Le jeudi : activités ou projets Le vendredi : ateliers autonomes et lectures d'histoires Jeux autonomes (jeux construction, coloriages, jeux traditionnels...) |

9. Rappel sur la réglementation intérieur de l'accueil

➤ Matériel et équipement :

Toute personne est tenue de maintenir en bon état le matériel qui lui est confié pour l'exécution normale de son travail. Toute dégradation ou anomalie constatée sur un équipement, susceptible de nuire à la sécurité ou aux conditions de travail, doit être immédiatement signalée à la direction. Il est strictement interdit d'utiliser à des fins personnelles le matériel mis à disposition. Des trousse de premiers secours sont disponibles en permanence dans tous les bâtiments.

➤ Tabac et cigarette électronique :

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans tous les lieux fermés et couverts qui constituent des lieux de travail ou qui accueillent du public. Des lieux spécifiques sont adaptés pour fumer ou vapoter, à l'extérieur du centre. Nous demandons alors aux animateurs concernés de mettre leurs mégots dans les cendriers mis à disposition.

➤ Téléphone et réseaux sociaux :

L'usage du téléphone doit rester strictement professionnel. L'animateur peut prendre des photos des enfants si nous avons le droit l'image. Dès lors que les photos ont été transmises à la direction pour la publication sur Kidizz, l'animateur est dans l'obligation de supprimer celles-ci. Il est formellement interdit de publier des photos sur les réseaux sociaux.

➤ Substances illicites :

Il est formellement interdit de pénétrer ou de demeurer dans la collectivité sous l'emprise de substances illicites, mais aussi, d'introduire, de distribuer ou de consommer de la drogue ou toute autre forme de substances illicites au sein de la structure.

➤ Alcool :

Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'enceinte des bâtiments de la collectivité en état d'ébriété. Il est également interdit de laisser entrer ou de tolérer la présence de personnes en état d'ivresse dans ces lieux. L'introduction et la distribution de boissons alcoolisées sur les lieux de travail sont également strictement interdites.

10. Conclusion

Nous espérons que ce document sera à la fois intéressant pour chaque lecteur et qu'il répondra à toutes les questions éventuelles.

La direction tenait à remercier les animateurs permanents et vacataires de l'accueil de loisir des Charmilles pour leur participation à l'élaboration du projet pédagogique et à sa bonne mise en pratique afin de vivre une excellente année 2024-2025.

***Les meilleurs moments de l'enfance sont souvent ceux où l'animation transforme une simple activité en une aventure mémorable et éducative. ---
Anonyme***

11. Annexes

ANNEXE N°1 : Présentation Léo Lagrange

En développant son action éducative et sa volonté d'appliquer les méthodes et valeurs de l'éducation populaire de manière universelle, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et de salariés pour bâtir une société de progrès.

Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange agit depuis 1950 par **l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie** pour :

- ★ *Transformer la société*
- ★ *Lutter contre les inégalités et toutes formes de discrimination*
- ★ *Favoriser l'émancipation individuelle et collective*

La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un **projet d'intérêt général qui fonctionne démocratiquement**. Le réseau de professionnels, bénévoles et volontaires Léo Lagrange agit au quotidien **en faveur du bien-être social, de l'estime de soi et de la réalisation citoyenne à tous les âges de la vie** en France et au-delà.

A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans un **modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement**. Ainsi, tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Pour la Fédération Léo Lagrange, **l'éducation populaire est un engagement qui implique :**

- ★ *De donner les moyens de vivre pleinement sa citoyenneté*
- ★ *D'avoir accès à la formation tout au long de la vie*
- ★ *D'agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances*
- ★ *De proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité*
- ★ *De favoriser l'échange culturel et la mixité sociale*
- ★ *D'être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant un espace d'expression citoyenne*

Léo Lagrange nous a légué une vision optimiste et généreuse de la société, en mettant au cœur des préoccupations sociétales l'épanouissement de toutes et tous, par l'accès aux loisirs et aux sports. La Fédération qui porte son nom fut créée 10 ans plus tard, en 1950, par de jeunes socialistes avec Pierre Mauroy en tête. 70 ans plus tard, notre mouvement revendique plus que jamais son héritage !



Léo Lagrange, 1900-1940

ANNEXE N°2 : Exemple d'outil pédagogique

LA VIOLENCE

C'EST



Échelle de la colère

Crise
J'ai perdu le contrôle

Agressif
Je suis sur le point de perdre le contrôle

Fâché
Quelque chose me met en colère

Contrarié
Quelque chose me déplaît

Agacé
Quelque chose me dérange

Content
Je me sens bien

Lorsque je suis en colère, je prends un moyen ou je demande de l'aide à un adulte

Bravo!
Je vois que tu fais de gros efforts pour t'améliorer!
Continue!

Magnifique!
Je vois que tu fais de gros efforts pour t'améliorer!
Continue!

Parfait!
Je vois que tu fais de gros efforts pour t'améliorer!
Continue!

Super!
Tu t'améliores beaucoup en lecture!
Ne lâche pas!

Excellent!
Je suis ravi de te voir travailler ainsi!
Continue!

Bravo!
C'est très agréable de travailler avec un(e) élève comme toi!

Fantastique!
Je savais que tu y arriverais!
Tu es un(e) champion(ne)!
Continue!

Sensationnel!
Je vois que tu fais de gros efforts pour t'améliorer!
Ne lâche pas!

LES **GARÇONS** PEUVENT:

PLEURER

PRENDRE SOIN DES AUTRES

ÊTRE CALMES

ÊTRE DOUX

ÊTRE CRÉATIFS

RÊVASSER

AVOIR PEUR

ÊTRE AFFECTUEUX

ÊTRE COQUETS

ET NE LAISSE PERSONNE TE DIRE LE CONTRAIRE!

@elisegravel

INSULTE, MOQUERIE

Fiche de réflexion



Nom et prénom : Date :

Explique ce qu'il s'est passé :

.....

.....

.....

.....

Pourquoi as-tu agi de la sorte ?

.....

.....

.....

.....

Mets-toi à la place de la personne que tu as insultée ou dont tu t'es moqué.

.. *Qu'aurais-tu ressenti ?* ..

.....

.....

Ecris une idée pour t'aider à *ne plus recommencer*.

.....

.....

.....

Comment vas-tu *réparer* ton geste ?

.....

.....

.....

Ainsi va la vie

Max n'aime pas l'école



D. de Saint Mars

ALLIORAM

Serge Bloch

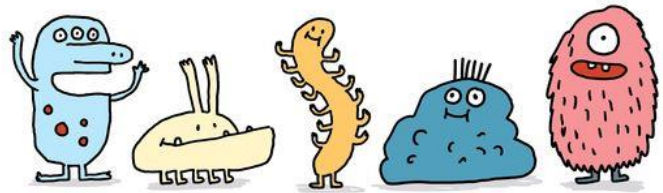
LES PETITS CITOYENS

Et si on s' parlait du harcèlement à l'école N°7

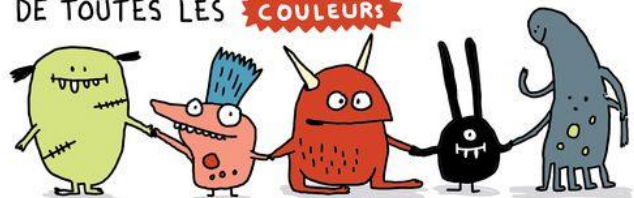


J'AIME MES MONSTRES COMME J'AIME MES HUMAINS:

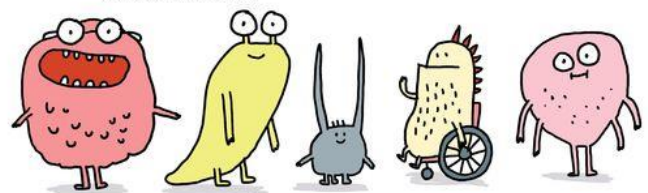
DE TOUTES LES **FORMES**



DE TOUTES LES **COULEURS**



TOUS **DIFFÉRENTS**



ELISE GRAVEL



ANNEXE N°3 : boîte à smiley



ANNEXE °4 : Livret de Comportement et pyramide des sanctions